




Déclaration des dépendances

Si votre demande d'autorisation d'urbanisme a été déposée avant le 1/09/2022, vous n'avez pas à déposer cette déclaration.

Cette déclaration vous permet de déclarer les éléments nécessaires au calcul des taxes d'urbanisme (taxe d'archéologie préventive (TAP) et de taxe d'aménagement (TAM)), en application des articles 1635 quater A et suivants et 235 ter ZG du code général des impôts (CGI), pour vos dépendances.

Vous pouvez déposer votre déclaration auprès de votre service des impôts territorialement compétent.

Vous pouvez également déclarer vos taxes d'urbanisme en ligne via votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr, rubrique « Mes biens immobiliers ».

 Ce pictogramme indique que doivent être déclarées toutes les surfaces closes et couvertes de plus de 1,80m de haut, calculées à partir du nu intérieur des façades, déduction faite des vides et trémies.

Informations générales

Situation du local affecté par les travaux

Date de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme (à partir du 1/9/2022)..... / /

Numéro de l'autorisation d'urbanisme.....

Département & Commune.....

Numéro & Voie.....

Date d'achèvement des travaux permettant une utilisation effective du bien..... / /

Références cadastrales de la parcelle d'assise.....

Si dépendance d'appartement..... Bâtiment Entrée Étage Porte

Désignation du propriétaire

Nom de naissance, prénoms.....

Nom d'usage.....

Date et lieu de naissance..... / /

Dénomination sociale & Siren.....

Adresse (si différente du local).....

Caractéristiques du local

Renseignements concernant les travaux

Nature des travaux Construction Neuve Addition de Construction Changement d'Affectation Changement de Consistance

Les travaux ont-ils eu pour conséquence d'augmenter l'emprise au sol du ou des bâtiments? Oui Non

Addition de construction

Surface démolie.....

Surface conservée.....

Surface créée.....

Reconstruction

- Reconstruction à l'identique, sur un même terrain, d'un bien détruit ou démoli depuis moins de 10 ans, dans les conditions prévues à l'article L. 111-15 du code de l'urbanisme
- Reconstruction, sur un même terrain, de locaux sinistrés comprenant, à surface de plancher égale, des aménagements rendus nécessaires en application des dispositions d'urbanisme
- Reconstruction, sur un autre terrain de la même commune ou d'une commune limitrophe, de bâtiments de même nature que des locaux sinistrés dont le terrain d'implantation a été reconnu comme extrêmement dangereux et classé inconstructible

Renseignements concernant le local

Les surfaces et nombres d'éléments à renseigner correspondent aux surfaces et éléments nouvellement créés.

Nature des dépendances

- Pièces indépendantes chambres de services Garages Boxes Parking privés
- Caves, celliers, buanderies, bûchers, etc Greniers Terrasses, toitures-terrasses accessibles
- Piscine Jardin hiver, serres Terrain de jeux (ex : terrain de tennis, terrain de basket)
- Remise Dépendances locaux communs
- Type de l'occupation Principale Secondaire

Dépendances 180

- Surface de l'ensemble créé
- Surface de la dépendance
- Surface du pigeonnier ou du colombier créé
- Surface de l'abri de jardin
- Surface des aires de stationnement closes et couvertes
- Surface du garage
- Surface des serres de jardin
- Surface du garage accessible depuis le local principal

Bassins

- Surface des bassins des piscines intérieures
- Surface des bassins des piscines extérieures

Dépendance de logement social 180

- Surface de l'ensemble des espaces de stationnement annexés aux logements sociaux

Autres éléments divers

Les surfaces et nombres d'éléments à renseigner correspondent aux surfaces et éléments nouvellement créés.

- Nombre de places de parking privé non couvertes ou non closes
- En présence de panneaux photovoltaïques, surface des panneaux photovoltaïques posés au sol
- En présence d'éoliennes, nombre d'éoliennes de plus de 12 m de haut
- Bien affecté à un service public ou d'utilité publique Oui Non
- Bien classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques Oui Non

Caractéristiques du financement

Bien ayant bénéficié d'une subvention de l'État pour réaliser les travaux de construction Oui Non

Bien ayant bénéficié d'un prêt aidé pour effectuer les travaux..... Oui Non

- Nature du prêt aidé : Prêt conventionné Prêt à taux zéro (PTZ) Prêt locatif aidé à l'intégration Prêt locatif à usage social

Prêt locatif social Autres prêts aidés par l'État

- Montant du prêt aidé.....

Caractéristiques du terrain

Bien réalisé dans le périmètre d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) Oui Non

Bien réalisé dans le périmètre d'une convention de projet urbain partenarial Oui Non

Bien réalisé dans les périmètres des opérations d'intérêt national..... Oui Non

Travaux réalisés dans le cadre des aménagements prescrits par un plan de prévention
des risques naturels, technologiques ou miniers..... Oui Non

Si vous avez déjà effectué un paiement de la Redevance d'Archéologie Préventive (RAP)
en partie ou en intégralité, montant déjà payé.....

Date et signature du déclarant.....

